

Circonscription de Sarrebourg Est

# Débat National sur l'avenir de l'Ecole

Réunion du samedi 29 novembre 2003 à SARREBOURG (Moselle)

Salle des Fêtes – 55 participants – Durée : 3 h 15

Questions traitées : Questions 16 et 2

Animateur : Alain MARCHAL, Conseiller pédagogique

Rapporteurs : Martine GERARDIN, Professeur des écoles  
Chantal Noir, Professeur des écoles



## Sujet 16

### 1. Quelle éducation ? Quelles valeurs ?

- Les enseignants sont conscients du rôle qu'ils ont à jouer dans l'éducation des élèves.
- La tentation est cependant grande pour certains parents de se décharger totalement de cette tâche sur les enseignants. Or, on ne peut réduire les moments d'éducation aux temps de vie scolaire.
- Nécessité de transmettre certaines valeurs à l'école car celles-ci ne sont pas transmises par la famille.
- D'ailleurs, certaines de ces valeurs ne sont pas partagées par les familles qui peuvent même y être fortement opposées.
- D'où une incohérence entre le discours de la famille et celui de l'école. Quels sont les repères de l'enfant ?
- Certains parents mettent en avant leurs droits mais oublient qu'ils ont des devoirs.
- Certains parents vont jusqu'à cautionner et encourager les actes répréhensibles des élèves : caution d'actes violents d'autodéfense véhiculés dans certaines familles, par la télévision.
- Quels moyens l'enseignant a-t-il alors pour imposer les valeurs de l'école ? Quelle sont ses moyens de pression ? Quelle est la place de la punition ?
- Pour les enfants présentant des troubles du comportement, il n'y a assez de maîtres rééducateurs.

#### Propositions :

- « Maison de la citoyenneté » pour inculquer les valeurs de l'école et de la société à certaines familles.
- Instauration de parents médiateurs et de rééducateurs intervenant dans les familles lorsqu'il y a des problèmes portant sur l'éducation.
- Repenser les moyens humains (maîtres rééducateurs) dans les classes quand il faut notamment travailler avec des élèves issus de milieux familiaux instables, avec des élèves violents ou au comportement difficile.

## 2. Une communication entre parents et enseignants indispensable

- Les parents doivent être tenus informés de ce qui se passe à l'école.
- Les enseignants doivent exposer et expliciter leurs méthodes de travail.
- Les parents ne sont pas compétents pour juger de la pertinence de la pédagogie des enseignants.
  
- Les parents et les enseignants sont des partenaires qui agissent de concert pour le bien de l'enfant et pour sa réussite scolaire.
- Les parents ont un devoir d'accompagnement de leur enfant tout au long de sa scolarité.
  
- Parents et enseignants doivent comprendre et tenir compte de la difficulté inhérente à leurs rôles respectifs : difficulté des parents de confier leur enfant à quelqu'un d'autre, difficulté pour certains enseignants à endosser une lourde responsabilité en se voyant confier les enfants.
- Nécessité d'instaurer une relation de confiance mutuelle en favorisant les temps de rencontre entre parents et enseignants.
- La difficulté de rencontrer certains parents d'enfants en difficulté : indisponibilité, à priori négatif sur l'école, rejet ou peur de l'institution ...
- Nécessité de renforcer les moyens de remplacement pour assurer une vraie continuité du service.
- Classes transplantées dont la valeur est soulignée : travail partenarial nécessaire, dans la recherche du financement par exemple qui ne relève pas des compétences professionnelles de l'enseignant.

### Propositions :

- Favoriser les temps de rencontre collective ou individuelle en dégagant du temps pour rendre les enseignants encore plus disponibles.
- Inviter tous les enseignants à rendre lisibles leurs pratiques pédagogiques impliquera de la part des parents.

### 3. Les relations enseignants – élèves

- Réaffirmation de la nécessité du respect mutuel.
- Tenir compte du fait de l'enfant qui existe sous l'élève : prendre en compte sa personnalité, de sa vie personnelle.
- Respecter les particularités culturelles, ainsi que les valeurs différentes liées aux cultures différentes.
- Difficultés de prendre en compte chaque élève comme individu lorsqu'il est noyé dans un fort collectif.
- Dans les classes surchargées, l'enseignant est moins à l'écoute des élèves, il est moins disponible pour chacun d'eux.
  
- Certains enfants connaissent leurs droits et savent les mettre en avant, les revendiquer, mais en oublient leurs devoirs : politesse par rapport à l'adulte, valeur du travail et de l'effort.

#### Propositions :

- Etre mieux formé afin de mieux comprendre la psychologie de l'enfant est indispensable en formation initiale. De même, une formation initiale spécifique à l'école maternelle paraît indispensable.
- Plus de psychologues scolaires sont nécessaires pour conseiller et éclairer les enseignants.

#### 4. Les devoirs à la maison

- Les parents estiment qu'il y a souvent trop de devoirs. Il est regrettable d'avoir alors à choisir entre devoirs et loisirs familiaux.
- Beaucoup d'enfants n'ont pas l'autonomie nécessaire pour les effectuer seuls. De là naissent des inégalités car certains parents n'ont ni le temps, ni les compétences pour aider les enfants de manière efficace. Pour ne pas évoquer le cas des parents démissionnaires.
- On note une incohérence concernant le passage du CM2 à la classe de 6<sup>ème</sup> : comment préparer des enfants à faire des devoirs écrits à la maison alors que la législation interdit d'en donner ? Est-ce d'ailleurs le rôle de l'école élémentaire de préparer les élèves aux méthodes de travail de la 6<sup>ème</sup> et aux devoirs écrits, même si la pression des parents est forte en ce domaine, par rapport à ce qui est permis par les textes légaux ?
- Les programmes sont lourds et les enseignants sont souvent tentés de donner plus de travail à la maison pour avancer plus vite dans le programme.

#### Propositions :

- Mettre en place des structures efficaces d'accompagnement aux devoirs pour les familles qui le souhaitent ou pour les élèves qui en ont besoin.
- N'introduire que très progressivement les devoirs écrits en 6<sup>ème</sup>, ou à défaut, instaurer à nouveau un temps, une plage horaire, prévus aux Instructions Officielles, qui permettraient de travailler de manière sérieuse les techniques d'apprentissage de l'autonomie, en particulier au CM2 (à la manière des anciennes études dirigées). Ce qui permettrait aux élèves de se prendre en charge en classe de 6<sup>ème</sup> de manière plus efficace.
- Alléger les contenus disciplinaires des programmes au profit de savoir-faire pour dégager du temps consacré à la méthodologie : autonomie, apprendre à apprendre...

## Sujet 2

### 1. Rythmes et programmes

- La journée d'école est trop longue. Les enfants quittent l'école fatigués.
- Les périodes école / vacances sont trop déséquilibrées au profit d'intérêts économiques ne prenant pas en compte les rythmes de l'élève.
- Les programmes sont trop lourds et trop exigeants.
- Les journées de classe sont chargées et les moments de pause sont trop rares.
- Les enfants de l'école maternelle n'ont plus le temps de s'épanouir dans le jeu.
- Les enseignants sont sous pression. Les enfants sont stressés.
- On accorde trop de place à la trace écrite en école maternelle.
- Les locaux de maternelle sont rarement adaptés à l'accueil d'enfants de 2 ans.
- La formation initiale spécifique à l'accueil des 2 ans est quasi inexistante.
  
- Les compétences à atteindre en fin de cycle sont d'un niveau trop élevé.
- Aujourd'hui, on exige d'un élève de grande section de maternelle ce que l'on attendait d'un élève de CP il y a quelques années : les activités papier - crayon sont omniprésentes en maternelle, sans que l'on puisse mesurer leur réelle efficacité.
- Les programmes et la répartition en années de naissance ne tiennent pas compte du développement particulier de chaque élève (maturité).
- Le découpage en cycle n'a pas enlevé son statut particulier à la classe du CP, « année au cours de laquelle l'élève **doit** apprendre à lire ».
- Les programmes, tels qu'ils sont conçus, mettent en difficulté les élèves moyens, fragiles ou sensibles.

#### Propositions :

- Réaménager la journée, la semaine et l'année scolaires avec une meilleure répartition des temps de travail et de repos.
- Programmes moins lourds et moins exigeants, plus adaptés aux enfants fragiles.
- Plus de maîtres spécialisés (RASED) pour venir efficacement en aide aux élèves en difficulté.
- Mettre en cohérence les apprentissages systématiques et les exigences de l'école maternelle en imposant une obligation de fréquentation scolaire de cette école en grande section qui est la première année du cycle 2.

2.

## Compétences à atteindre en fin d'école primaire. Les langues vivantes.

- Savoir lire, écrire et compter, être autonome, s'organiser dans son travail, savoir apprendre, avoir un esprit critique, communiquer oralement.

Diverses approches de l'enseignement des langues vivantes s'opposent :

- Les langues vivantes prennent une place trop importante. Elles constituent une difficulté supplémentaire pour les élèves en difficulté et leur apprentissage n'est souvent profitable qu'aux « bons » élèves.
- Favoriser l'enseignement des langues vivantes de façon précoce en l'intégrant dans le quotidien. L'enseignement doit être ludique, ne comporter aucun écrit à l'école primaire. Cet enseignement ne doit pas être une discipline supplémentaire.
- Il peut constituer un moyen de développer des compétences transversales utiles dans d'autres champs disciplinaires.
  
- Le choix de la langue vivante étudiée se pose : il est souvent dicté par la nécessité (enseignant disponible pour une langue donnée) ou des choix départementaux (Voie Spécifique Mosellane en allemand).
- Manque de cohérence dans le cursus d'apprentissage des langues vivantes : les élèves changent fréquemment de langue à l'entrée en 6<sup>ème</sup>, les professeurs du secondaire ne prennent pas en compte les acquis de l'école élémentaire à l'entrée en 6<sup>ème</sup>.

Propositions :

- Nécessité absolue de mettre en cohérence l'enseignement des langues vivantes à l'école élémentaire : souci de continuité véritable, qualification des intervenants, formation initiale et continue des maîtres, intervenants disponibles.
- Le peu de cohérence actuelle actuellement constaté, le manque de maîtres habilités à enseigner une langue vivante, devraient limiter l'enseignement des langues vivantes au seul cycle 3 de l'école élémentaire.